



**PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Maison du Département aménagement et développement territorial de Lens-Hénin

7 rue Léon Blum – CS 60043  
62801 LIÉVIN Cedex

**Dossier suivi par : Johan SEVESTE**  
Responsable unité études et ressources  
[seveste.johan@pasdecals.fr](mailto:seveste.johan@pasdecals.fr) - 03 21 78 92 50

Monsieur Laurent DUPORGE  
Maire de Liévin  
Vice-président du Conseil départemental  
Mairie  
45 rue Edouard Vaillant  
CS 30049  
62801 LIEVIN CEDEX

**SERVICES TECHNIQUES**  
ARRIVÉ LE

**03 OCT. 2022**

**VILLE DE LIEVIN**

Réf : JB/VQ – votre courrier en date du 6 juillet 2022  
Objet : Avis sur le Règlement Local de Publicité

Monsieur le Maire,

Par courrier ci-dessus référencé, vous sollicitez l'avis des services du Département sur votre projet de Règlement Local de Publicité.

Globalement, ce projet va contribuer à améliorer la conservation du domaine public départemental et la qualité visuelle et environnementale des axes routiers traversant votre commune.

De ce fait, nous émettons un avis favorable sur les dispositions retenues dans ce projet.

Toutefois, afin de pouvoir accompagner votre commune dans la bonne exécution de cette nouvelle réglementation, il sera nécessaire d'établir un listing des dispositifs publicitaires présents sur notre domaine et de définir ceux qui restent autorisés.

Cela nous permettra de régulariser la situation en procédant au retrait des autorisations d'occupation temporaire pour les dispositifs qui ne seront plus réglementaires.

Il conviendra également de solliciter l'avis du Département pour toute nouvelle demande d'installation de dispositif publicitaire, afin que nos services puissent valider les modalités d'occupation du domaine public départemental et établir les autorisations d'occupations temporaires correspondantes.

A cet effet, les dossiers pourront nous être adressés soit par courrier, soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [lens.henin.gestiondp@pasdecals.fr](mailto:lens.henin.gestiondp@pasdecals.fr)

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Liévin,  
Le 23 septembre 2022

Signé électroniquement par  
Laurent GUYOT  
Directeur de la maison du Département  
aménagement et développement territorial  
de Lens-Hénin

VILLE DE LIEVIN		
<input type="checkbox"/> Cabinet	Elus :	Directives
<input type="checkbox"/> Communication		
<input type="checkbox"/> Police Municipale	Techniciens :	<input type="checkbox"/> Accusé réception d'attente
<input type="checkbox"/> Relations Publiques		<input type="checkbox"/> Accusé réception
<input type="checkbox"/> Direction Générale des Services		<input type="checkbox"/> Intervention
<input type="checkbox"/> Animation Développement Territorial		<input type="checkbox"/> Transmission
<input type="checkbox"/> Direction Générale des Services Techniques		<input type="checkbox"/> Auto écrit
<input type="checkbox"/> Services à la Population		<input type="checkbox"/> Rapport
<input type="checkbox"/> C.C.A.S		<input type="checkbox"/> M' en parler
		<input type="checkbox"/> Information
		<input type="checkbox"/> Classement

311-  
J. Bourdon